



RÈGLEMENT DE LA CONSULTATION

POUVOIR ADJUDICATEUR :

BTP CFA PAYS DE LA LOIRE
BTP CFA LOIRE ATLANTIQUE
27, rue de la Rivaudière
BP 60159
44802 SAINT HERBLAIN CÉDEX

MARCHE DE FOURNITURES DE MOBILIER DE LA RESIDENCE D'HEBERGEMENT

Date et heure limites de réception des offres

Le vendredi 13 octobre 2017 AVANT 16h00

4 septembre 2017

SOMMAIRE

1 - OBJET DE LA CONSULTATION

2 - CONDITIONS DE LA CONSULTATION

3 - JUGEMENT ET CRITÈRES DE JUGEMENT DES OFFRES

4 – NÉGOCIATION

5 – CALENDRIER PRÉVISIONNEL

6 - CONDITIONS D'ENVOI OU DE REMISE DES OFFRES

7 - DOCUMENTS A PRODUIRE

8 - RENSEIGNEMENTS COMPLÉMENTAIRES

1 - OBJET DE LA CONSULTATION

La présente consultation concerne la fourniture d'équipement mobilier d'un internat en construction sur le site de **BTP CFA LOIRE ATLANTIQUE 27, rue de la Rivaudière – BP 60159 – 44802 SAINT HERBLAIN CÉDEX.**

2 - CONDITIONS DE LA CONSULTATION

Type Opération : Fourniture de mobilier de l'internat

TYPE DE PROCÉDURE : MARCHÉ À PROCÉDURE ADAPTÉE

LIEUX D'EXÉCUTION :

CFA Bâtiment 27 rue de la Rivaudière 44800 SAINT HERBLAIN

MODALITÉ D'ATTRIBUTION : Lots groupés ou séparés

DELAI DE VALIDITE DES OFFRES :

Le délai de validité des offres est fixé **18 mois** à compter de la date de remise des offres.

COMMUNICATION DES PIÈCES DU PROJET :

Le dossier de consultation est disponible et téléchargeable sur notre site internet :

<http://cfabtp44.com/espace-entreprises/appels-d-offres-marches-publics>

3 - JUGEMENT ET CRITÈRES DE JUGEMENT DES OFFRES

La séance d'ouverture des plis n'est pas publique, les candidats n'y sont pas admis.

Le Directeur Général du BTP CFA de LOIRE ATLANTIQUE se réserve le droit de ne pas donner suite à la consultation si les propositions obtenues ne lui paraissent pas acceptables.

LES CRITÈRES DE JUGEMENT DES OFFRES : 100 points

L'offre retenue sera l'offre économiquement la plus avantageuse appréciée en fonction des critères énoncés ci-dessous avec leur pondération :

Prix : 60 %

Capacité à respecter le cahier des charges : 20%

Innovation : 10 %

Référence de l'entreprise : 10%

1) Prix : pondération de 60 points

Demande du règlement : devis détaillé

Notation : après analyse

Note = 60 x prix du moins disant/prix de la société

2) Capacité à respecter le cahier des charges : pondération de 20 points

La capacité à respecter le cahier des charges sera appréciée à partir des réponses apportées aux caractéristiques générales (article 3.1 du cahier des charges) et aux attentions particulières apportées au schéma d'implantation (articles 4 du cahier des charges).

3) L'innovation : pondération de 10 points

L'appréciation de l'innovation se fera sur la capacité de l'entreprise à proposer des aménagements novateurs dans le respect du cahier des charges.

4) Références, qualité, recommandation et capacité financière : pondération de 10 points

- **Minimum de 3 références similaires**, indication des coordonnées, du chiffre d'affaire, des dates du marché. BTP CFA LOIRE ATLANTIQUE se réserve le droit de contacter ces références pour vérifier la qualité d'exécution des prestations.

- **Capacité financière : 3 derniers bilans ou compte de résultat** avec un solde intermédiaire de gestion faisant apparaître l'Excédent Brut d'Exploitation : possibilité pour le candidat de compléter ces éléments par une note explicative permettant d'évaluer au mieux la solidité financière de son entreprise.

En cas de création d'entreprise : budget prévisionnel faisant apparaître le CA et le résultat attendus.

4 – NÉGOCIATION

Les conditions de négociation sont les suivantes : Le BTP CFA LOIRE ATLANTIQUE se réserve de droit de négocier avec la ou les offres présentant la meilleure adéquation avec le cahier des charges.

Dans ce cadre, il pourra être demandé aux candidats ayant présentés les 3 ou 4 offres les mieux classées de produire une nouvelle offre.

La négociation prendra la forme d'un échange avec les candidats soit par courrier, courriel ou échange électronique via la plateforme de dématérialisation du pouvoir adjudicateur, soit en face à face. A l'issue de cet échange, et d'un délai raisonnable, les candidats seront invités à remettre une nouvelle offre « après négociation » dont le contenu sera précisé dans l'invitation à négocier adressée par le pouvoir adjudicateur.

L'acheteur se réserve aussi le droit d'attribuer le marché sur la base de l'offre initiale.

5 – CALENDRIER PRÉVISIONNEL

Date d'envoi à la publication : 11 septembre 2017

Date limite de remise des offres : 13 octobre 2017 à 16 heures

Date prévisionnelle d'attribution des offres : janvier 2018

Date prévisionnelle de début d'installation : début du 3^{ème} trimestre 2018

6 - CONDITIONS D'ENVOI OU DE REMISE DES OFFRES

Les plis seront à envoyer en **recommandé** ou remis contre récépissé de dépôt à :

**Monsieur le Directeur Général
BTP CFA DE LOIRE ATLANTIQUE
27, rue de la Rivaudière
BP 60159
44802 SAINT HERBLAIN CÉDEX**

Les offres seront placées sous **une seule enveloppe cachetée** avec la mention :

NE PAS OUVRIR - MARCHÉ DE FOURNITURES DE MOBILIER D'INTERNAT- BTP CFA DE LOIRE ATLANTIQUE.

LES OFFRES DEVRONT PARVENIR À L'ORGANISME AU PLUS TARD :

Les plis devront parvenir à « BTP CFA DE LOIRE ATLANTIQUE – 27, rue de la Rivaudière BP 60159 – 44802 SAINT HERBLAIN CEDEX », au plus tard,
le vendredi 13 octobre 2017 avant 16h00,
(AUCUN DELAI SUPPLEMENTAIRE NE SERA ADMIS).

7 - DOCUMENTS A PRODUIRE sous pli cacheté (1 seule enveloppe)

Les candidats auront à produire un dossier complet comprenant les pièces suivantes, datées, tamponnées et signées par eux :

Pièces relatives à la candidature :

- Formulaire **DC1** au RPAO : Déclaration à souscrire (jointe au dossier de consultation à renseigner par le candidat et à signer)
- Formulaire **DC2** au RPAO : Formulaire type (joint au dossier de consultation à renseigner par le candidat et à signer)
- **Les certificats** attestant que l'entreprise est à jour de ses **cotisations sociales et fiscales** seront demandés aux candidats au moment de l'attribution des marchés.
- **Références** professionnelles
- **L'extrait du registre du commerce** et des sociétés (modèle K bis) à **jour de moins de 3 mois.**
- **Les attestations d'assurances responsabilité civile valides à la date de remise de l'offre,** stipulant le montant de la couverture.
- **Un Relevé d'Identité Bancaire.**

Pièces relatives à l'offre :

- **L'acte d'engagement** cadre remis au dossier de consultation, complété, paraphé, tamponné et signé.
- **L'offre de prix détaillé**, en trois exemplaires.
- **Les 3 derniers bilans- comptes de résultats** ainsi que les soldes intermédiaires de gestion faisant apparaître l'excédent brut d'exploitation.

7 - RENSEIGNEMENTS COMPLEMENTAIRES :

Pour obtenir tout renseignement complémentaire les candidats pourront contacter :

CFA Bâtiment 27 rue de la Rivaudière 44800 SAINT HERBLAIN – Bruno THOMAS

bruno.thomas@ccca-btp.fr tél : 02 40 92 30 43 – 06 99 21 06 05